

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE LEMIEUX

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de Lemieux, tenue au 526 de L'Église, le 10 novembre 2025 à 20h00 sous la présidence de monsieur Matthieu Auclair, maire suppléant, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Madame Natalie Greffe, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Marc Côté-Sauvé, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Léo-Paul Côté, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Roger Chauvette, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Gérald Begin, conseiller au siège numéro 6

Est également présente :  
Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Absente : Madame Émilie Garneau, mairesse

2025-11-154 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2025

ATTENDU QUE la mairesse est actuellement absente et ne peut exercer ses fonctions ;

ATTENDU QU'aucun maire suppléant n'a été nommé à ce jour ;

ATTENDU QUE l'article 164 du code municipal du Québec permet au conseil de désigner un maire suppléant parmi ses membres ;

IL EST PROPOSÉ par Marc Côté-Sauvé que le conseil municipal nomme monsieur Matthieu Auclair à titre de maire suppléant pour la séance du 10 novembre 2025 afin d'assurer la continuité des fonctions de la mairesse en son absence.

ADOPTÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Matthieu Auclair, maire suppléant, souhaite la bienvenue à tous, fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 2.1 Ajout de points à l'ordre du jour
- 3 Adoption du (des) dernier(s) procès-verbal
  - 3.1 Séance ordinaire du 29 septembre 2025
- 4 Rapport de la directrice
- 5 Rapport du maire
- 6 Rapport des comités
- 7 Gestion financière – administrative - législative
  - 7.1 Revenus- octobre 2025
  - 7.2 Approbation des dépenses octobre 2025- Autorisation de paiement
  - 7.3 Ne touchez pas à mon bureau de poste – Les compressions doivent cesser
  - 7.4 Nomination du ou de la représentante pour la RIGIDBNY
  - 7.5 RÉSEAU BIBLIO – Nomination des représentants officiels 2025-2026
  - 7.6 Adoption et renouvellement du comité consultatif d'urbanisme 2025-2026
  - 7.7 Formation des élus
  - 7.8 Déclaration d'intérêt pécuniaire
  - 7.9 Calendrier des séances du conseil 2026
  - 7.10 *Formation en secourisme*
- 8 Sécurité publique et civile

- 9 Transports-réseau routier
  - 9.1 Glissière endommagée Rang Des Cyprès
  - 9.2 Reddition compte Programme voirie local
  - 9.3 Adoption du second projet de règlement # 2025-11 modifiant le règlement #2025-08 concernant les limites de vitesse
- 10 Hygiène du milieu
  - 10.1
- 11 Urbanisme
  - 11.1
- 12 Édifice et équipement
  - 12.1
- 13 Loisirs et culture
  - 13.1 Jeudis en chansons
- 14 Demandes
  - 14.1 Appui à la ville de Daveluyville
  - 14.2 Plan Action en immigration de la MRC Bécancour
  - 14.3 Fédération de l'UPA Centre-du Québec
- 15 Période de questions
- 16 Levée ou ajournement de la séance

2025-11-155 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les élus présents ont pris connaissance de l'ordre du jour et déclarent ne pas être en conflit d'intérêts avec l'un ou l'autre des points de discussions y étant énumérés;

Il est PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Côté, et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés

ADOPTÉE

2025-11-156 ADOPTION DES POINTS À AJOUTER

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'item ajouté suivant :

- Gestion financière-administrative-législative:
  - Formation en secourisme

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

Remis au mois prochain car le proposeur doit être présent à la séance.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE

- Procédures faites pour les élections municipales;
- Confirmation du paiement au montant de 167 826.00 \$ du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

RAPPORT DU MAIRE

RAPPORT DES COMITÉS

GESTION FINANCIÈRE – ADMINISTRATIVE – LÉGISLATIVE

LISTE DES REVENUS

LISTE DES REVENUS OCTOBRE 2025

Abonnement journal publicité	0,00
Droit de mutation	
Licence et permis	15,00
Location de salle (chevalier Colomb MRC)	322,44
Loyer oct. Poste Canada (Maryse Beaudet)	100,00
Loyer nov. Poste Canada (Maryse Beaudet)	100,00
MRC Bécancour (loyer caserne)	5 505,54
Photocopies	

Ristourne	
Sainte-Marie de Blandford	6 901,61
Subvention député	0,00
Subvention PAVL	
TPS	0,00
TVQ	4 384,57
Taxes municipales 2025	8 720,60
Trop perçu	
Total	26 049,76

2025-11-157 COMPTE PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

Il est PROPOSÉ par monsieur Gérald Bégin et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale à payer les comptes suivants pour un montant total de 70 798,16 ainsi que 15 889,19 en salaires.

CO.10.2025	Présenté au conseil de novembre		
9393-8942 QUEBEC INC			
32070	Lame AYP #173920	65,36	125,94
32180	Blade collect et huile 2 temps 200 ml STIHL	60,58	
BENEVA			
R-0000657662	Octobre - assurances collectives à payer		700,47
CANADIEN NATIONAL			
91811417	oct. à déc. 2025 - Entretien des traverses Rg du Domaine, Cyrès 3e Rg	3 631,50	4 842,00
91811418	Oct. à déc. 2025 -Chemin Rivière	1 210,50	
CDTEC CALIBRATION INC.			
8553	Étalonnage et certification sur place d'un détecteur portable multi gaz espace clos		623,17
DEPANNEUR RIOUX			
GAS.08.2025	Essence du 11, 13 et 28 août 2025		225,08
EXCAVATION DENIS DEMERS INC.			
9794	Travaux d'empierrement Chemin de la Butte, Chemin de la Rivière, Belgique		38 323,43
FRANCOIS BELISLE			
AIDE.09.2025	Boucher nid de poule, ramasser pneus, pelouse, poser pancartes, couper branches, pelouse, laver église, divers égout		587,96
GROUPE ENVIRONNEX			
1141590	EU- échantillon 8824491		173,61
GROUPE CHRISTIAN GOSSELIN			
12865	Vérification du syst. chauffage caserne		316,27
LISE LAVIGNE			
ACHAT.10.2025	Achats pour le souper de la journée de la culture 2025		654,98
MINISTRE DES FINANCES			
108059	Deuxième versement sécurité du Québec		18 868,00
PIERRE MICHEL			
ACHAT.10.2025	aquashine nettoyant concentré 1 litre		17,81
PIERRE NAUD INC. (GENTILLY)			
901006241	vis métal, lame couteau fatmax, couteau lame rabattable, ruban tapis intérieur		62,57
POMPAGE EXPERT			
754831	Location toilette chimique du 18/09 au 15/10/2025		247,19
REGIE INTER. DE GESTION INTEGREE DES DECHETS			
REG.10.2025	Octobre - ordures ménagères et recyclage		2 682,92
RHESUS			

185023	Problème d'accès aux documents serveur pour Lise suite mise à jour Windows 11		419,64
SEL WARWICK (QUEBEC) INC.			
1-244310	2 palettes d'asphalte froide et frais de transport et tailgate (1 palette pour Ste-Marie-de-Blandford)		1 251,45
SIDEVIC INC.			
627051	Mèche à bois auger 9/16x17-1/2	36,08	125,42
627052	Flat washer 1/2 galvanise, 50 1/2 x8 lag screw galvanise	89,34	
SOGETEL INC			
TELE.10.2025	Octobre - Gestion	80,44	167,49
	Octobre - biblio	80,42	
	AUTRES INTERETS	6,63	
SYLVIE GREGOIRE			
ENT. 09.25	Entretien des salles municipales, achat brosse à cuvette, huile de tournesol		291,37
VISA			
09-sept	Poste canada (4 carnets de timbres)	34,22	91,39
12-sept	Maxi (2 caisses d'eau)	17,60	
17-sept	Poste Canada (2 carnets de timbres)	17,10	
25-sept	Zoom (abonnement)	22,47	
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>70 798,16</b>
<b>Rémunération et allocations des membres du conseil</b>			<b>Brut</b>
Jean-Louis Belisle	Rémunération et allocation		708,38
Martin Blanchette	Rémunération et allocation + Pro-maire		450,69
Mathieu D.-Belisle	Rémunération et allocation		236,13
Léo-Paul Côté	Rémunération et allocation		236,13
Céleste Simard	Rémunération et allocation + Pro-maire		450,69
Myriam Bourgault	Rémunération et allocation		236,13
Marc Côté-Sauvé	Rémunération et allocation		236,13
Jean-Louis Belisle	Ajustement		234,27
Martin Blanchette	Ajustement		149,06
Mathieu D.-Belisle	Ajustement		78,06
Léo-Paul Côté	Ajustement		78,06
Céleste Simard	Ajustement		149,06
Myriam Bourgault	Ajustement		78,06
Marc Côté-Sauvé	Ajustement		78,06
Caroline Simoneau			
	Période finissant le 27/09		1 381,91
	Période finissant le 04/10		1 360,49
	Période finissant le 11/10		1 510,46
	Période finissant le 18/10		1 499,75
	Période finissant le 25/10		1 510,46
Pierre Michel			
	Période finissant 27/09 v.:19,0h ent.:8,0h épir.1,0h		767,60
	Période finissant 04/10 v.:11,5h ent.:15,5h		740,19
	Période finissant 11/10 v.6,0h ent.:7,50h aut:16,50h		822,43
	Période finissant 18/10 v:2,0h ent.:17,5h congé action grâces		691,39
	Période finissant 25/10 v.0,0 h ent.:21,0h épur.:1,0h		630,53
Lise Lavigne			
	Période finissant le 27/09 adm.12,50 ménage 1,0h		319,55
	Période finissant le 04/10 adm.: 12,50h		298,08
	Période finissant le 11/10 adm.: 12,50h		298,08
	Période finissant le 18/10 adm.12h50 congé action grâces		361,28

Période finissant le 25/10 adm.12h50		298,08
<b>Total salaire</b>		<b>15 889,19</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>86 687,35</b>

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2025 pour les dépenses autorisées durant cette session.

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

NE TOUCHEZ PAS À MON BUREAU DE POSTE

Remis au mois prochain.

2025-11-158 NOMINATION DU OU DE LA REPRÉSENTANTE POUR LA RIGIDBNY

Sur proposition de monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents de mandater monsieur Roger Chauvette pour représenter la municipalité lors des réunions de la RIGIDBNY.

RÉSEAU BIBLIO – NOMINATION REPRÉSENTANTS OFFICIELS 2026

Remis au mois prochain.

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Remis au mois prochain.

2025-11-159 ADOPTION DE DEUX FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LES ÉLU(E)S MUNICIPAUX.

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s sont dans l'obligation de suivre deux formations dans les neuf mois suivant le début de leur mandat;

CONSIDÉRANT QUE les formations suivantes : Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) d'une durée de 7h30 en format virtuel, présentiel ou autoformation au coût de 199,00\$ excluant les taxes,  
et l'Éthique et déontologie en matière municipale d'une durée de 3h30 en format virtuel, présentiel ou en autoformation au coût de 124.00\$ excluant les taxes;

Il est PROPOSÉ par monsieur Léo Paul Côté et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents d'autoriser les deux formations obligatoires comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) au coût de 199,00\$ excluant les taxes et Éthique et déontologie en matière municipale au coût de 124,00\$ excluant les taxes.  
ADOPTÉE

DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE

Remis à tous les conseillers

2025-11-160 CALENDRIER 2026 DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Côté-Sauvé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 qui se tiendront les lundis et qui débiteront à 20 h 00 à la salle communautaire situé au 526 rue de l'église :

12 janvier	04 mai	14 septembre
02 février	01 juin	05 octobre
02 mars	06 juillet	02 novembre
13 avril	03 août	07 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

2025-11-161 CORRECTION DE LA RÉSOLUTION # 2025-09-146 FORMATION EN SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL

ATTENDU QUE la formation en secourisme en milieu de travail qui a été adoptée à la séance du 29 septembre dernier sous la résolution 2025-09-146;

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer une correction pour tenir compte du fait que madame Myriam Bourgault n'occupe plus le poste de conseillère municipale;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont décidé d'inscrire monsieur Gérald Bégin pour suivre la formation en secourisme en milieu de travail et cela à la même condition énoncée dans la résolution 2025-09-146;

Il est PROPOSÉ par monsieur Léo Paul Côté et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer la correction dans la résolution 2025-09-146.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE : Rien à signaler

VOIRIE-RÉSEAU ROUTIER

2025-11-162 GLISSIÈRE ENDOMMAGÉE AU RANG DES CYPRÈS

CONSIDÉRANT QU'une glissière est endommagée au rang des Cyprès;

CONSIDÉRANT QU'une soumission de gré à gré fut demandée auprès de Les glissières de sécurité JTD Inc,

CONSIDÉRANT QUE Les glissières de sécurité Inc. a fait parvenir une soumission portant le no 11216 et que le montant est de 2850.00\$ taxes non incluses;

Il est PROPOSÉ par monsieur Léo Paul Côté et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Les glissières de sécurité J.T.D. Inc au montant de 2 850.00\$ taxes non incluses.

ADOPTÉE

2025-11-163 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCAL- REDDITION DE COMPTES

ATTENDU QUE la municipalité de Lemieux a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Lemieux approuve les dépenses d'un montant de 28 886,00 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

2025-11-164 ADOPTION DU SECOND PROJET RÈGLEMENT #2025-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 2025-08 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE

ATTENDU QUE depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017 la limite de vitesse a été modifiée pour 80 km au Rang du Petit Montréal, la municipalité de Lemieux constate que la circulation est devenue trop rapide sur cette route;

ATTENDU QUE le présent règlement a pour objet de modifier la vitesse au Rang du Petit Montréal de 70 km au lieu de 80 km;

**ATTENDU QUE** lors de la séance du 10 novembre les nouveaux membres élus ont pris la décision de faire la modification suivante :

À l'intersection du Rang du Domaine jusqu'au numéro civique 1172 limite de vitesse à 80km

Du numéro civique 1172 jusqu'au limite de la municipalité (zone résidentielle) à 70 km

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QU'un avis de motion avec dispense de lecture du présent règlement a été régulièrement donné à une séance du Conseil municipal de Lemieux tenue le 29 septembre 2025 et inscrit au livre des délibérations à la même date.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bégin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Que le second projet de règlement numéro 2025-11, soit adopté et qu'en conséquence, le conseil décrète :

**ARTICLE 1**

Le présent règlement porte le titre de Règlement concernant les limites de vitesse.

**ARTICLE 2**

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- a) Excédant 60 km/h sur les chemins tel que précisé à l'annexe A;
- b) Excédant 70 km/h sur les chemins tel que précisé à l'annexe A;
- c) Excédant 80 km/h sur les chemins tel que précisé à l'annexe A;

**ARTICLE 3**

La signalisation appropriée sera installée par l'inspecteur municipal.

**ARTICLE 4**

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

**ARTICLE 5**

Le présent règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la Gazette officielle du Québec.

ADOPTÉ

**ANNEXE A  
RÈGLEMENT CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE  
RÈGLEMENT # 2025-11**

<b>Rue, chemin, route, rang</b>	<b>Situation</b>	<b>Vitesse</b>
Des Cyprès (Rang 16)	Entre la Route à Bouchard et la limite de la Municipalité de Lemieux avec la Municipalité de Maddington	80
Route à Bouchard	Entre Des Cyprès et la Route 263	80
Chemin de la Rivière	À partir de l'intersection de la Route 263 à la limite de la Municipalité de Lemieux avec la municipalité de St-Louis-de-Blandford	60
Chemin de la	A partir de son intersection avec	60

Butte	le chemin de la Rivière	
De l'Église Nord (Rg 3)	Entre la Route 263 et la limite nord de la Municipalité	70
De l'Église Sud (Rg 3)	Entre la Route 263 et la limite sud de la Municipalité	70
Du Petit-Montréal (Rg 9 et 10)	A partir de l'intersection du rang Du Domaine jusqu'au numéro civique 1172	80
Du Petit-Montréal (Rg 9 et 10)	À partir du 1172 Rang du Petit-Montréal jusqu'au limite de la Municipalité de Lemieux avec la Municipalité de Manseau	70
Du Domaine	Entre la Route 263 et la limite de la Municipalité de Lemieux avec la Municipalité de Ste-Marie-de-Blandford	80
Route de la Belgique et Rang A	À partir de l'intersection 263 jusqu'à la fin du Rang A	60

HYGIÈNE DU MILEU : Rien à signaler

URBANISME

LISTE DES PERMIS

Aucun permis n'a été émis pour le mois d'octobre 2025.

ÉDIFICE ET ÉQUIPEMENTS

La démolition des murs de la cuisine a débuté le 29 octobre 2025.

LOISIRS ET CULTURE

DEMANDES

2025-11-165 APPUI À LA VILLE DE DAVELUYVILLE – DEMANDE OFFICIELLE AUPRÈS DE VIA RAIL CANADA AFIN D'OBTENIR L'AJOUT D'UN POINT D'EMBARQUEMENT FERROVIAIRE

CONSIDÉRANT la volonté de la région d'offrir des modes de transport alternatifs aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le train est déjà de passage dans la région par la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT QUE cet ajout constituerait une solution tangible pour les citoyens contraints de se rendre dans les grands centres urbains pour le travail, les études ou les loisirs;

CONSIDÉRANT QUE les technologies actuelles facilitent l'accès aux billets de transport par train et réduisent considérablement le besoin de main-d'œuvre pour l'installation d'un quai d'embarquement;

CONSIDÉRANT QUE nos MRC disposent de services de transport collectif pouvant assurer la liaison entre les villes centres et un point d'embarquement à Daveluyville, en fonction des heures de passage du train;

CONSIDÉRANT la volonté de la Société d'Investissement et de Développement Économique de Daveluyville (SIEGDV) d'acquérir un terrain en bordure du chemin de fer afin d'y aménager un stationnement public;

IL EST **PROPOSÉ** par monsieur Marc Côté-Sauvé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Lemieux appuie la démarche

future de la Ville de Daveluyville auprès de VIA Rail Canada afin d'ajouter un point d'embarquement à Daveluyville.

ADOPTÉE

PLAN ACTION EN IMMIGRATION DE LA MRC DE BÉCANCOUR

Semaine du 02 au 08 novembre diverses activités ont eu lieu dans la MRC

FÉDÉRATION DE L'UPA CENTRE- DU- QUÉBEC

Plastique agricole

Les producteurs du Centre-du-Québec souhaitent collaborer avec leur municipalité pour faciliter le recyclage des plastiques agricoles.

Attendre la décision du conseil des maires de la MRC Bécancour.

PÉRIODE DE QUESTIONS : avec assistance

Monsieur Matthieu Auclair, maire suppléant, invitent les gens de l'assistance à poser leurs questions.

La période de question à débiter à 21h00 pour se terminer à 21h03.

Vers quelle date débutera la collecte des résidus vert (sac mauve) dans la municipalité?

Lors que l'usine sera construite à Bécancour vers 2027-2028

2025-11-166 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé il est PROPOSÉ par monsieur Marc Côté-Sauvé, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de lever la séance du conseil à 21 h.04.

ADOPTÉE

Je, Matthieu Auclair, maire suppléant, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

---

Matthieu Auclair, maire suppléant

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.